



Fonds Antoine Dopchie : une belle histoire de famille

*“C’est une merveilleuse
expérience humaine, on
reçoit mille fois plus que
ce qu’on donne.”*

DOMINIQUE DOPCHIE,
président du Fonds Dopchie

Le Fonds Antoine Dopchie veut favoriser la pratique de la natation par des personnes handicapées. Créé il y a 25 ans et porté par toute une famille, il cherche aujourd’hui à s’ouvrir à d’autres donateurs sensibilisés par cette cause.

“Mon grand-père Antoine Dopchie voulait démocratiser la pratique de la natation, qui était avant guerre un sport d’élite”, raconte Dominique Dopchie, l’actuel président du Fonds. “Il avait ainsi financé la construction d’un bassin public dans sa ville de Renaix. Dans son testament, il a exprimé le souhait que ces efforts soient poursuivis. Ses enfants ont alors créé le Fonds Antoine Dopchie au sein de la Fondation en 1992.”

Special Olympics

D’emblée, le Fonds a décidé de se consacrer aux nageurs handicapés en soutenant l’organisation annuelle des Special Olympics Belgium de natation. Il prend en charge tous les frais liés à la compétition : la location de la piscine, les frais de participation, l’achat de médailles et de petit matériel... L’édition 2017 a attiré 550 participants !

Aujourd’hui, la deuxième et même la troisième génération ont pris le relais au sein de la famille Dopchie. Avec des cousins et des neveux, Dominique Dopchie ne s’inves-

tit pas seulement dans la gestion du Fonds, mais s’implique aussi comme bénévole dans l’organisation des Special Olympics Belgium : “C’est une merveilleuse expérience humaine, on reçoit mille fois plus que ce qu’on donne”, dit-il.

Ouvrir le Fonds

Il était prévu que le Fonds ait une durée de 30 ans. Mais à cinq ans de cette échéance, il y a une volonté claire de le rendre pérenne : “On s’est

dit qu’il serait dommage de s’arrêter alors que les besoins sont toujours là. Nous voudrions étendre notre action en récompensant des clubs de natation qui prennent des initiatives concrètes pour accueillir des nageurs souffrant d’une déficience intellectuelle. Pour cela, nous voulons solliciter l’aide de la famille élargie, mais aussi ouvrir le Fonds à d’autres donateurs. Et donc, avec l’aide de la Fondation, mieux le faire connaître au grand public.”



PLUS D’INFOS ?

www.bonnescauses.be